


De : François Nicolas <fnicolas@ens.fr>  
Objet : Qui-vive (14-06-11)  
Date : 14 juin 2011 22:12:31 HAEC



 4 pièces jointes, 396 Ko

Qui vive ? مَنْ الْقَادِمُ ؟ [ mani\_l-  
qâdim ? ]

mardi 14 juin 2011 : <http://www.egalite68.fr/Qui-vive/14-06-11.pdf>

## Points du jour :

- [Algérie-Maroc](#)
- [Syrie](#)
- [Toulouse](#)

## Réflexions du jour : langue arabe (suite)

### ALGÉRIE-MAROC

#### Qu'en penser?

Espérons qu'il ne s'agisse là que de racontars...

Article de la presse algérienne

Sid Ahmed Ghazali à l'hebdomadaire *Maroc Hebdo* :

## «On ne peut pas exclure une guerre entre le Maroc et l'Algérie»

QUALIFIANT le régime algérien de «dictatorial» et de «va-t-en-guerre», l'ancien Premier ministre Sid Ahmed Ghazali n'écarte pas le spectre d'une guerre entre l'Algérie et le Maroc, même si «dans le contexte actuel c'est peu probable». «Dans l'absolu, un régime dictatorial comme en Algérie est toujours prêt à faire la guerre à ses voisins pour éviter de se concentrer sur la recherche de solutions aux problèmes internes», a-t-il déclaré dans une interview accordée récemment à l'hebdomadaire marocain *Maroc Hebdo*. «Mais par les temps qui courent, la guerre n'est plus l'affaire uniquement des deux belligérants», a-t-il estimé, affirmant qu'il faut qu'elle soit «avalisée au préalable par les grandes puissances». Affirmatif à ce propos, il enchaînera : «Dans le contexte actuel, même si c'est peu probable, on ne peut pas exclure une guerre entre les deux pays.» «Et tant que les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux veulent faire perdurer le foyer de tension au Sahara, il faut s'attendre à tout», prédit-il. Sur la question du Sahara occidental, justement, Sid Ahmed Ghazali affirmera qu'«aucun gouvernement raisonnable ne saurait se satisfaire de la persistance de ce conflit dans son voisinage». Surtout que «pour nos deux pays, le voisinage détermine notre destin commun», ajoute-t-il. Il révélera à

ce sujet que «la malchance a également joué et fait perdurer le problème». En 1978, explique Ghazali, l'Algérie et le Maroc allaient mettre fin au conflit. En effet, la même année, le roi Hassan II et le président Houari Boumediene devaient se réunir, selon lui, grâce au roi Baudoin de Belgique. Mais la disparition «regrettable» de Boumediene en a décidé autrement. «Ainsi, en 1978, nous sommes passés tout près d'une normalisation des rapports algéro-marocains», a-t-il regretté. Dans le même registre des «rapports tendus» entre les deux pays, l'ancien chef de gouvernement a estimé à propos de la fermeture des frontières, «cas unique en son genre», que les deux pays ont commis des violations, l'un en instaurant le visa, l'autre en fermant la frontière. «L'ouverture des frontières profite à tout le monde. Leur fermeture profite aux mafias et aux trafiquants», a-t-il expliqué, non sans préciser que l'ouverture «souhaitable» ne va pas «résoudre nos problèmes». Entre les deux pays, estime Ghazali, «il faut une confiance mutuelle avant toute autre chose» qui commencera par des «excuses» des deux parties. «Tout cela ne peut se faire si nos deux Etats ne respectent pas la notion de la primauté du droit sur les sentiments et sautes d'humeur», a-t-il expliqué, rappelant qu'il y a «des lobbies au Maroc et en

Algérie qui ne veulent pas du règlement des problèmes entre les deux pays».

#### «Le pouvoir fait montre d'une rigidité obstinée depuis deux décennies»

L'ancien chef de gouvernement sous feu Mohamed Boudiaf qui s'exprimait sur les changements dans la région qualifiera le pouvoir algérien de rigide. «Le pouvoir politique a clairement fait montre depuis deux décennies d'une rigidité obstinée et continue à verrouiller à mort la vie politique et sociale du pays», a-t-il martelé, l'accusant d'une «forte crispation sur les questions de pouvoir, que l'on s'agrippe mordicus à ses seuls repères, au détriment de l'attention qu'on est censé réserver aux préoccupations des gens». Pour Sid Ahmed Ghazali, changer les lois ne sert à rien. «Un nombre considérable de lois et de décrets ont été votés ou signés à la suite de la nouvelle Constitution. Seulement, ce dispositif législatif et le discours politique, prétendument réformateurs, ne furent guère projetés sur le terrain», a-t-il regretté, affirmant que «plus de vingt ans après, la population se rend à l'évidence que rien n'a encore changé». Face aux

menaces croissantes de déstabilisation, le régime propose de nouveaux changements des lois, (...) alors que lesdits problèmes sont précisément la conséquence directe de l'inobservance de ces mêmes lois par le pouvoir qui les a faites», a-t-il noté. La gravité de la crise algérienne a conduit, selon lui, à une sérieuse dégradation de la relation entre gouvernants et gouvernés. «C'est une crise de gestion des affaires de la cité et de l'Etat et non un problème de renouvellement de textes, au demeurant non respectés. Le socle de la pratique politique prédominante en Algérie, c'est l'absence de confiance entre le gouvernant et le peuple, voire un mépris affiché envers le gouverné», a-t-il encore expliqué. L'incivisme «multiforme» qui gangrène la société est à ses yeux «le produit du comportement foncièrement incivique du pouvoir politique». Il se gardera toutefois lorsqu'il est interrogé sur le risque que les manifestations dégénèrent, de «confondre émeutes et soulèvement». Il préférera dans ce même contexte parler de «spécificité algérienne» au lieu d'«exception algérienne». Said Mekla

## SYRIE

Un point de vue plutôt sceptique et alarmiste sur les troubles actuels...



[M-contente....pdf \(85,2 Ko\)](#)

## TOULOUSE

Deux tracts



[AP Guéant.pdf \(103 Ko\)](#)



[2°tract guéant.pdf \(106 Ko\)](#)

## RÉFLEXIONS DU JOUR : LANGUE ARABE (SUITE)

*Une lectrice de ces Qui-vive trouve que ma campagne en faveur d'une notation intégrale de la langue arabe est un peu « ultra » et traduit plus l'exaltation du néophyte (se faisant plus royaliste que le roi – en l'occurrence plus arabisant que les arabophones) qu'un réel besoin de la langue arabe.*

*D'où cette petite note monographique (sur un des mots les plus ordinaires de cette langue) pour mieux argumenter mon propos.*

Si on écrit ces trois lettres-consonnes :

نعم

tout arabisant comprend immédiatement qu'il s'agit là de *naεam* = « Oui ».

À quoi bon alors voyeller ce mot, ce qui impliquerait de l'inscrire ainsi:

نَعَم

puisque le contexte suffit largement à le décrypter!

Remarquons d'abord que ces mêmes trois consonnes peuvent se voyeller tout autrement.

Reig (racine 5471) avance ainsi 7 modalités différentes :

	<i>naεama</i>	نَعَم
vivre confortablement		
	<i>naεima</i>	نَعِم
<hr/>		
être moelleux, confortable	<i>naεuma</i>	نَعُم
un confort	<i>naεamun</i>	نَعْم
oui	<i>naεam</i>	نَعَم
[être] excellent	<i>niεma</i>	نِعَم
des délices	<i>niεamun</i>	نِعْم

Pour sa part, Kazimirski (2 volumes) y ajoute les 7 suivantes :

plaisir	<i>naεmun</i>	نَعْم
des plaisirs	<i>nuεmun</i>	نُعْم
quelquefois	<i>naεamu</i>	نَعْم

certes	<i>nieamu</i>	نَعْمُ
	<i>naema</i>	نَعَمَ
bravo	<i>nieima</i>	نَعِمَ
	<i>nieama</i>	نَعِمَ

à quoi on pourrait encore ajouter

- les formes syntaxiques se concluant en « a », « i », « an » et « in » pour les substantifs ici suffixés en « un » (cf. cas direct et indirect, formes déterminées/indéterminées),
- d'autres formes propres à la conjugaison (active/passive) des verbes concernés,
- et même la forme II du verbe de base (s'il est vrai que certaines notations abrégées n'inscrivent même pas le *chadda*) :

lisser,  
ramollir      *naεεama* نَعَمَّ

Bref, parmi les 84 formes a priori concevables (3\*4\*7) pour la racine à 3 consonnes

<b>n</b>	<i>u, a, i</i>
<b>ε</b>	<i>u, a, i, °</i>
<b>m</b>	<i>u, a, i, un, an, in, °</i>

on peut d'ores et déjà en décompter 28 (sans compter les conjugaisons et la forme II avec *chadda*) qui ont un sens répertorié et qui peuvent donc se trouver employées, dans un contexte ou dans un autre.

Les voici classées selon l'ordre alphabétique latin :

*naεama, naεami, naεamu, naεaman, naεamin, naεamun*

**naεam**

*naεima*

*naεuma*

*naεma, naεmi, naεmu, naεman, naεmin, naεmun*

*nieama, nieami, nieamu, nieaman, nieamin, nieamun*

*nieima*

*niema*

*nuema, nuemi, nuemu, nueman, nuemin, nuemun*

Notre *naeam* de départ s'y trouve bien isolé!

Qu'en conclure?

Que, si la notation simplifiée (sans voyelle – celle, aujourd'hui, de bien des SMS...) suffit le plus souvent pour le langage courant (l'usage de cette racine pour dire simplement « oui » - *naeam* - doit représenter plus de 95% des cas ordinaires), un rapport soutenu au langage - non comme simple moyen de communication mais comme (un des) moyen(s) de penser - ne saurait se passer de préciser le sens donné à la racine trilitère.

On répondra: il suffit alors, pour les quelques % restants, de voyeller la racine en sorte cette fois d'en spécifier le sens non ordinaire.

C'est précisément ce point que je critique: l'idée qu'il faudrait partager le langage en deux volets - un volet de communication banale (« Passe-moi le sel! » - pire : « Le sel!! », et pourquoi pas : « Sel!!! ») et un espace de pensée propre – est une conception obscurantiste, caractéristique de notre temps, un obscurantisme qui se cache derrière des arguments « modernes » (la technologie, la rapidité, l'économie de signes...).

Au total, la ligne de partage me semble être la suivante :

- d'un côté la langue telle que le journal la promeut: un espace de communication des opinions, qui privilégie alors les lieux communs et fait propagande constante pour la paresse (de pensée; de langue, d'écriture) ;
- d'un autre côté la langue telle que la pensée (de manière privilégiée - en langue arabe - la pensée religieuse ou poétique) entreprend de s'y inscrire et qui spécifie soigneusement le sens des mots qu'elle emploie car précisément il n'y s'agit plus, à ses yeux, de banalités et de simples automatismes de langue.

Ainsi, l'habitude bien compréhensible prise d'abrévier l'écriture me semble une mauvaise habitude, tout du moins en matière d'écrit *imprimé*. Que l'on sténographie les échanges manuscrits est bien sûr une tout autre affaire qui cette fois n'appelle pas de commentaires particuliers.

\*\*\*\*\*

*Égalité '68*

(site d'agitation politique)

<http://www.egalite68.fr>

[egalite68@noos.fr](mailto:egalite68@noos.fr) / [egalite68@numericable.fr](mailto:egalite68@numericable.fr)